



La Faucille-Mijoux

ECOLE DE SKI INTERNATIONALE

Conditions Générales de Vente des Prestations d'Enseignement de l'École de Ski Internationale de La Faucille-Mijoux-La Vattay

(C.G.V. au 08/12/2021)

L'inscription à des prestations dispensées par les moniteurs de l'École de Ski Internationale de La Faucille-Mijoux-La Vattay (dénommée ci-après l'ESI de La Faucille) implique la consultation et l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

1. PRESTATIONS

Les cours sont dispensés individuellement ou par groupe. Si le niveau technique de l'élève, une fois sur place, ne correspond pas au niveau du cours choisi, l'ESI de La Faucille se réserve le droit de changer l'élève de cours pour un niveau qui correspond réellement au sien, dans la limite des places disponibles. L'élève ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

2. PARTICIPATION

La participation aux cours nécessite une bonne santé (cas particuliers nous contacter), un équipement adapté aux sports d'hiver et le respect des consignes données par le moniteur.

3. ENCADREMENT

Nos moniteurs sont des professionnels diplômés d'état. Toute participation aux cours est soumise à leur appréciation en fonction des aptitudes morales et physiques requises.

4. SÉCURITÉ

La faisabilité de tout programme est soumise à l'appréciation des moniteurs en fonction des conditions météorologiques, d'enneigement et d'aptitude des participants.

- Il appartient aux parents de munir leur(s) enfant(s), quel que soit son (leur) âge, d'une carte d'informations à retirer au bureau de l'ESI La Faucille, de la renseigner et de la glisser dans une poche de l'anorak de l'enfant (voir annexe 1).

5. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par l'ESI de La Faucille. Il n'y aura pas lieu à remboursement, report ou indemnisation. Par contre, l'ESI de La Faucille se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre les cours en cas de mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en péril les élèves.

6. INFORMATION SPÉCIALE COVID-19

Remboursement en cas de :

- restriction générale de déplacement en France ou dans le pays du voyageur,
- restriction locale/départementale/régionale de déplacement concernant la station (foyer de contamination),
- restriction locale/départementale/régionale de déplacement concernant le lieu de résidence du voyageur (foyer de contamination) sur présentation d'un justificatif officiel,
- quatorzaine imposée entre le pays du voyageur et la France,
- tout autre cas de restriction générale de déplacement,
- fermeture administrative des remontées mécaniques, des structures d'accueil de la station,
- personne atteinte du Covid 19 (sur présentation d'un justificatif médical/résultat test Covid positif),
- personne "cas contact Covid 19" mise administrativement en quatorzaine (sur présentation d'un justificatif administratif),
- personne bloquée suite à un contrôle médical lors de son voyage (prise de température ou autre).

En cas d'interruption de la prestation pour cause de COVID-19, l'ESI s'engage à effectuer soit un report, soit un remboursement au prorata des cours restants.

En revanche, si aucune restriction n'est mise en place concernant les déplacements et que vous décidez de ne pas voyager en raison de la COVID-19 ou situation sanitaire similaire, nos conditions générales de vente seront applicables.

7. ASSURANCE

Les tarifs des cours ne comprennent ni l'assurance ni les frais de secours.

En partenariat avec les assurances MMA, l'ESI de La Faucille vous propose la carte «SPORTS LOISIRS» à demander au bureau de l'ESI au centre commercial de La Faucille.

8. RÉSERVATION, INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

Les inscriptions aux cours s'effectuent soit auprès de nos bureaux sur place, soit par téléphone (pendant la saison), soit par mail. Le montant total de nos prestations est dû lors de la réservation et valide l'inscription. L'inscription devient donc définitive après réception du règlement. La carte de cours peut être retirée au bureau de l'ESI ou envoyée à domicile ; le client doit joindre une enveloppe timbrée et libellée à son adresse pour l'envoi de la carte.

Pour votre inscription, vous reconnaissez avoir été informé et accepter nos conditions générales de vente.

Toute leçon particulière non payée et non confirmée 48H avant le rendez-vous ne sera assurée qu'en fonction des places disponibles.

9. DROIT DE RÉTRACTATION DU CLIENT

Suite à son paiement à l'ESI de La Faucille et conformément à la Directive Européenne du 20 mai 1997, le délai de rétractation dont dispose le client, est de sept jours francs. Celui-ci commence à courir le lendemain de la confirmation de sa réservation par l'ESI de La Faucille. Dans le cas où l'exécution de la prestation de service a commencé avant le délai de 7 jours, le droit de rétractation est caduc.

S'il exerce son droit de rétractation dans le délai imparti, le client sera remboursé dans les trente jours.

Passé ce délai de 7 jours selon l'Article 8 des présentes conditions, les clauses contenues dans l'Article 9 de ces présentes conditions seront appliquées.

10. REMBOURSEMENT

Un cours ne sera pas remboursé ni échangé du fait de l'absence du client au départ de ce cours.

L'ESI de La Faucille recommande de souscrire une assurance qui vous couvre en responsabilité civile individuelle accident contre les aléas de la pratique des sports d'hiver et qui propose un remboursement des forfaits et des cours. Assurances en vente au bureau de l'ESI de La Faucille.

Dans le cas de force majeure, fermeture totale du domaine skiable et des remontées mécaniques, les mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en péril les élèves, l'ESI de La Faucille ne pourra en être tenue responsable et ne procédera à aucun remboursement.

11. ANNULATION

Tout désistement ou annulation effectué moins de 10 jours avant le début d'un stage ou moins de 48 h avant le rendez-vous d'une leçon particulière ne donnera lieu à aucun remboursement ou report.

Pour les désistements ou annulations demandés de manière plus précoce, quelle qu'en soit la raison, des frais de dossier seront retenus, à hauteur de 10% de la commande.

Toute prestation interrompue ou non consommée du fait d'un niveau physique et/ou technique insuffisant ne donnera lieu à aucun remboursement ou échange de prestation.

En cas d'impossibilité pour l'élève de se présenter au cours à l'heure ou date prévues, quelles qu'en soient les raisons, aucune réclamation ne sera admise et aucun remboursement ou report ne sera effectué.

En cas d'arrêt des cours indépendant de notre volonté (arrêt des remontées mécaniques, intempéries, mesures de sécurité etc.) aucun remboursement ni aucune indemnité ne pourront être effectués.

Les moniteurs se réservent le droit de modifier, avec ou sans préavis, tout programme en fonction des conditions météorologiques ou de sécurité sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à remboursement ou indemnité.

Les horaires des cours peuvent être modifiés suivant les heures d'ouverture et de fermeture des remontées mécaniques. L'ESI de La Faucille se réserve le droit de modifier les horaires et la durée des cours ou de les supprimer en fonction du nombre d'élèves inscrits.

12. LIMITE DES PRESTATIONS

Nos tarifs ne comprennent pas, pour l'ensemble de nos prestations :

- Assurance.
- Remontées mécaniques (sauf sur le stade d'apprentissage).
- Matériel.
- Déjeuner.

L'ESI de La Faucille n'est pas responsable du matériel de ses élèves.

13. PHOTOS ET VIDÉOS

L'ESI de La Faucille se réserve le droit d'utiliser ses photos et vidéos pour des documents de promotion et d'information tels que des affiches, dépliants, son site internet.

14. EN CAS D'ACCIDENT :

En cas d'accident causé par un tiers, le moniteur et l'ESI n'ont pas l'obligation de s'assurer de l'identité et des coordonnées du tiers. Aucune obligation de résultat ne pèse, à ce titre, sur le moniteur ou l'ESI.

Le client, ses ayants droits ou ses causes ne pourra engager la responsabilité de l'école ou de ses moniteurs au titre d'une blessure ou autre intervenu au cours des activités.

15. EN CAS DE LITIGE :

Après avoir saisi la direction de l'école par courrier LRAR, et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur de la consommation*.

L'ESI de La Faucille a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 2240/2102, la SAS Médiation Solution (222 chemin de la bergerie - 01800 Saint-Jean de Nioist) comme entité de médiation de la consommation.

Le médiateur peut être contacté soit par mail à "contact@sasmediationsolution-conso.fr", soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé "Saisir le médiateur" sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>.

**Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation.*

Annexe 1

Pour mémoire, voici les informations à renseigner sur la petite carte à retirer au bureau de l'ESI et à glisser dans l'anorak de l'enfant :

École de Ski Internationale La Faucille-Mijoux-La Vattay

Tel : 04 50 41 30 29

Enfant

Prénom : Nom :

Niveau : Mini Maxi Grand-Club

Parents

Nom :

Adresse :

Tél. Portable Père : Tél. Portable Mère :

Tél. Fixe :

Personne à contacter en cas d'accident

Nom :

Adresse :

Tél. Portable : Tél. Fixe :

Assurances

Nom :

Adresse :